

PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE :

APPED83

Association Pour la Préservation de l'Environnement de la Dracénie

APPED

Adresse :

Les Oliviers – Quartier de Clastron

83920 La Motte en Provence

www.apped83.org

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Procès-verbal de l'assemblée générale

Réunion du Jeudi 28 mars 2019 à 17h00

Les membres de l'association dénommée APPED, se sont réunis au siège de l'Association à la Motte en Provence, en assemblée générale restreinte, sur convocation de M. François René MATHIEU , Président de l'APPED..

Etaient présents ou absents les membres du bureau :

François-René MATHIEU

François COCHARD

Jean DUCROS

Ainsi que les suppléants

Jean François WYLLIE (absent excusé)

Pascal FABRE (absent)

Christian PETIT (représenté par son épouse)

Le président rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

1 – Bienvenue aux participants

2 - Rapport moral et d'activités

3 – Rapport financier

4 – Démission du secrétaire J.Claude EXCOFFIER.

5 – Situation à venir et prévisions en fonction des élections municipale de 2020

6- Questions diverses

1 - La parole est au Président François René Mathieu

Le président souhaite la bienvenue aux participants

Cette réunion fait suite à celle du 21 Février 2018 tenue à la Motte.

Aujourd'hui nous intervenons pour notre 7^{ème} assemblée générale, obligatoire pour toutes associations de la loi 1901.

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport Moral d'Activité
- Rapport Financier
- Démission de notre secrétaire J.C. EXCOFFIER .Nomination de François COCHARD comme secrétaire.
- Situation à venir et prévisions en fonction ds élections municipales de 2020
- Questions diverses

2 - Rapport Moral d'activité

Je rappelle le but de notre association qui est d'assurer pour leur environnement,

- **la défense des intérêts matériels et moraux des résidents,**
- **de lutter contre toute implantation industrielle qui viendrait défigurer un site réputé pour sa nature protégée,**
- **de sauvegarder ses domaines viticoles de renom, atouts essentiels d'une région qui vit en grande partie grâce au tourisme.**

Notre association participera à toute forme d'action permettant la sauvegarde de l'environnement afin d'en assurer sa protection et son équilibre.

Nous rappelons qu'à ce titre l'association utilisera tous les moyens légaux pour faire valoir les droits de ceux qu'elle représente.

Depuis la dernière réunion du 21 Février 2018, notre action s'est bornée à veiller et surveiller les actions entreprises sur le terrain de Madame Haumont situé sur la route de Callas.

Nous avons relu les dispositions relatives à cette zone qui pour mémoire, autorise « l'implantation d'activités économiques relevant du secteur tertiaire, du tourisme ou du commerce de proximité excluant les activités polluantes et de stockage individuel ».
Nous allons nous faire confirmer en mairie , ces dispositions.

Nous resterons vigilants.

- Approbation du rapport Moral.

Accepté à l'unanimité des participants

3 - Rapport financier – Le trésorier de l'APPED

La répartition des dépenses en février 2017 se décompose comme suit :

- Adhésions de départ : 795€ en 2011

Etat des finances au 21 février 2018 : 300,97 €(en 2017 : 363,65€)

- **Dépenses :**)

Achat de fournitures (cartouche photocopieur, timbres)

Approbation du rapport financier

Accepté à l'unanimité des membres du bureau.

4 – Démissions :

- Nous enregistrons avec regret, la démission, pour raison de santé, de notre secrétaire Jean Claude EXCOFFIER .Nous lui adressons nos vifs remerciements pour le travail accompli au sein de notre association et l'assurons de toute notre sympathie pour faire face aux épreuves qu'il traverse.

François COCHARD se propose de prendre le secrétariat et remplacera donc J.C. EXCOFFIER.

Accepté à l'unanimité des membres du bureau.

Nous enregistrons également la démission de Christian PETIT , qui reste attentif à l'action de notre association .

L'ensemble des adhérents sera prévenu par internet.

5 – Avenir :

Nous suivrons avec attention tout mouvement concernant cette zone et nous ne manquerons pas de vous informer de l'évolution de la situation notamment en prévision des élections municipales de 2020.

7 - Questions diverses : Des participants

A nous de rester vigilants, nous restons à votre écoute. Au cas où vous auriez connaissance d'infos de quelque nature qu'elles soient, n'hésitez pas à contacter le président de l'Apped.

La séance est levée et le Président remercie les membres du bureau qui ont participé à cette Assemblée Générale

Le Président : François-René MATHIEU